



## Conseil de sécurité

Cinquantième année

### 3609<sup>e</sup> séance

Mardi 19 décembre 1995, à 18 heures

New York

*Provisoire*


---

<i>Président :</i>	M. Lavrov . . . . .	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Allemagne . . . . .	M. Rudolph
	Argentine . . . . .	M. Cárdenas
	Botswana . . . . .	M. Legwaila
	Chine . . . . .	M. Qin Huasun
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Gnehm
	France . . . . .	M. Dejammet
	Honduras . . . . .	M. Rendón Barnica
	Indonésie . . . . .	M. Yuliantoro
	Italie . . . . .	M. Terzi di Sant'Agata
	Nigéria . . . . .	M. Egunsola
	Oman . . . . .	M. Al-Khussaiby
	République tchèque . . . . .	M. Rovensky
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir John Weston
	Rwanda . . . . .	M. Habiyaemye

## Ordre du jour

Agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix et maintien de la paix

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements relatifs aux forces en attente pour le maintien de la paix (S/1995/943)

*La séance est ouverte à 18 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix et maintien de la paix**

#### **Rapport du Secrétaire général sur les arrangements relatifs aux forces en attente pour le maintien de la paix (S/1995/943)**

**Le Président** (*interprétation du russe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant commencer l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur les arrangements relatifs aux forces en attente pour le maintien de la paix, document S/1995/943.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

«Le Conseil de sécurité a pris note avec intérêt et satisfaction du rapport du Secrétaire général, en date du 10 novembre 1995, sur les arrangements relatifs aux forces en attente pour les opérations de maintien de la paix (S/1995/943). Il rappelle les déclarations antérieures que son Président a faites à ce sujet et appuie les efforts que déploie le Secrétaire général pour améliorer la capacité de l'Organisation des Nations Unies concernant la planification, le déploie-

ment rapide, le renforcement et le soutien logistique des opérations de maintien de la paix.

Le Conseil encourage les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à participer aux arrangements relatifs aux forces en attente. Il invite ces États, ainsi que ceux qui participent déjà à ces arrangements, à fournir des informations aussi détaillées que possible sur les éléments qu'ils sont prêts à mettre à la disposition de l'ONU. Il les invite également à identifier les composantes, telles que les éléments de soutien logistique et les moyens de transport aérien et par mer, qui sont actuellement sous-représentés dans les arrangements. Il se félicite à cet égard de l'initiative prise par le Secrétariat de créer un élément de quartier général en attente au sein du Service de la planification des missions du Département des opérations de maintien de la paix. Il estime également, comme le Secrétaire général, qu'il convient de créer des partenariats entre, d'une part, les pays fournisseurs de contingents qui ont besoin de matériel pour les unités susceptibles d'être mises à la disposition de l'Organisation des Nations Unies et, d'autre part, les gouvernements qui sont prêts à fournir ce matériel ainsi que d'autres formes d'appui.

Le Conseil attend avec intérêt d'autres rapports du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans le cadre de l'initiative concernant les arrangements relatifs aux forces en attente et s'attachera à suivre la question.»

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/1995/61.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

*La séance est levée à 18 h 5.*